

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MANDAT
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune de Miramas
Place Jean Jaurès
13148 MIRAMAS CEDEX

B - Identification du titulaire du mandat

SPL SENS URBAIN
Bat.10D domaine de la Mériquette
RN569 – 13270 FOS-SUR-MER

C - Objet du mandat

- Objet du mandat:

Contrat de mandat pour l'aménagement de la cour d'école Jean Macé par désimperméabilisation

- Date de la notification du contrat de mandat : **21 octobre 2022**
- Durée d'exécution du contrat de mandat : **Jusqu'à expiration du délai initial de la garantie de parfait achèvement.**
- Montants initiaux du contrat de mandat :

1. MONTANT DE L'OPERATION :

- Montant HT : 249 500,00 €
- Montant TVA (20%) : 49 900,00 €
- Montant TTC : 299 400,00 €

2. MONTANT DES HONORAIRES DU MANDATAIRE :

- Montant HT : 32 300,00 €
- Montant TVA (20%) : 6 460,00 €
- Montant TTC : 38 760,00 €

■ Modifications introduites par le présent avenant :

A l'issue des études de projet, la Ville a souhaité compléter le programme initial afin d'améliorer les réseaux d'évacuation des eaux usées, ainsi que la circulation des élèves sous l'auvent vers les différents secteurs de l'établissement.

Ces demandes complémentaires ont fait l'objet d'une proposition technique validée en comité de pilotage le 05.06.2023 prenant en compte :

- Un linéaire de réseau des eaux usées à reprendre en pieds des façades cotés nord et coté est de la cour
- La création d'une noue d'infiltration des eaux pluviales aménagée de manière linéaire le long de la façade nord et franchissable par la mise en place de passerelles accessibles à tous.

Ces dispositifs complémentaires consolident le programme initial tant dans l'accessibilité des utilisateurs (élèves et personnel), que dans les objectifs de désimperméabilisation soutenus par les financements de l'Agence de l'Eau.

Ces travaux impliquent une augmentation du coût de l'opération intégrant:

- Les travaux supplémentaires :
 - o Terrassement, fourniture et pose du nouveau réseau EU (110ml)
 - o Agrandissement de la noue paysagère (145m²)
 - o Réalisation d'un ouvrage d'étanchéité servant de structure porteuse de la passerelle (88ml)
 - o Fourniture et pose d'une passerelle en serrurerie (117m²)
- Les honoraires supplémentaires de l'équipe de maîtrise d'œuvre reprenant partiellement les plans des études, y compris le suivi VISA et DET

Par conséquent, l'enveloppe du coût opération est portée à **305 000,00 € HT** contre 249 500,00 € HT initialement, soit une augmentation de 55 500,00 € HT. Par ailleurs, dans le cadre de la reprise de ces compléments de programme en phase DCE, les honoraires de la SPL Sens Urbain, mandataire, sont réévalués à **45 475,00 € HT** contre 32 300,00 € HT initialement, soit une augmentation de 13 175,00 € HT.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du contrat de mandat :

Non Oui

Montant de l'avenant :

1. Modification du montant de l'opération :

| | |
|-----------------------|-------------|
| ▪ Montant HT : | 55 500,00 € |
| ▪ Montant TVA (20%) : | 11 100,00 € |
| ▪ Montant TTC : | 66 600,00 € |

Nouveau montant de l'opération :

| | |
|-----------------------|--------------|
| ▪ Montant HT : | 305 000,00 € |
| ▪ Montant TVA (20%) : | 61 000,00 € |
| ▪ Montant TTC : | 366 000,00 € |

2. Modification des honoraires :

| | |
|-----------------------|-------------|
| ▪ Montant HT : | 13 175,00 € |
| ▪ Montant TVA (20%) : | 2 635,00 € |
| ▪ Montant TTC : | 15 810,00 € |

Nouveau montant des honoraires :

| | |
|-----------------------|-------------|
| ▪ Montant HT : | 45 475,00 € |
| ▪ Montant TVA (20%) : | 9 095,00 € |
| ▪ Montant TTC : | 54 570,00 € |



E - Signature du titulaire du contrat de mandat

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le pouvoir adjudicateur valide le présent avenant et ses montants.

Fait à MIRAMAS, le

Mme. Anne-Marie GACHON,
1^{ère} Adjointe au Maire



G - Notification de l'avenant au titulaire du mandat

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)